

ARRETE n°2025 01 SEC DIR ADM
portant délégation de la signature administrative du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)

La Directrice par intérim du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Éducation, notamment ses articles D.222-4, à D.222-10.1, et D.222-31 à D.222-33 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté ministériel du 10 septembre 2018 nommant Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 17 mai 2023 portant renouvellement de nomination de Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté d'intérim du 27 janvier 2025 portant désignation de Madame Laurence TOUBIANA, aux fonctions de directrice par intérim du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris Créteil et Versailles

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Laurence Toubiana directrice par intérim du SIEC, délégation de signature est donnée en matière administrative pour tous actes et décisions dans la limite de leurs compétences à :

Monsieur Alan BONETTO-BOISARD, chef de la division de l'enseignement général et technologique ;

Madame Annabel PASCUAL, cheffe de la division des concours ;

Madame Gaëlle GUIBERT, cheffe de la division de l'enseignement professionnel ;

Madame Marie-Cécile SOURZAC, cheffe de la division de l'enseignement supérieur ;

Madame Aline LEVERA, cheffe de la division des affaires financières ;

Monsieur Alain GUIRAL, chef de la division des systèmes d'information ;

Monsieur Patrick HALLAIS, chef de la division de la logistique, du patrimoine, de la sécurité, des salles et des surveillants ;

Monsieur Sébastien MORIN, chef de la division de l'élaboration des sujets et de l'édition ;

Madame Marguerite SIMUNEK, cheffe de la division des ressources humaines.

Madame Anne Delahaye, cheffe de la division de la communication.

Article 2 :

La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, le 28 JANVIER 2025

Laurence Toubiana



La Directrice par intérim du SIEC

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation de la signature administrative :

Monsieur Alan BONETTO-BOISARD, chef de la division de l'enseignement général et technologique ;

Madame Annabel PASCUAL, cheffe de la division des concours ;

Madame Gaëlle GUIBERT, cheffe de la division de l'enseignement professionnel ;

Madame Marie-Cécile SOURZAC, cheffe de la division de l'enseignement supérieur ;

Madame Aline LEVERA, cheffe de la division des affaires financières ;

Monsieur Alain GUIRAL, chef de la division des systèmes d'information ;

Monsieur Patrick HALLAIS, chef de la division de la logistique, du patrimoine, de la sécurité, des salles et des surveillants ;

Monsieur Sébastien MORIN, chef de la division de l'élaboration des sujets et de l'édition ;

Madame Marguerite SIMUNEK, cheffe de la division des ressources humaine.

Madame Anne DELAHAYE, cheffe de la division de la communication